

C'EST LE PREMIER DU GENRE AU MAROC

Un centre de valorisation de déchets sera bientôt mis en service à Marrakech

- Unique en son genre au Maroc, il a fait l'objet d'un contrat de 20 ans entre la ville et la société Ecomed.
- L'ancienne décharge a été réhabilitée pour 80 millions de DH.

Réhabilitation de l'ancienne décharge, acquisition d'une soixantaine de motos électriques pour les services de la commune, installation du premier service de partage de vélos «Vélib» en Afrique... Plusieurs projets motivés par la tenue de la COP22 ont positionné Marrakech comme la ville eco-friendly du Royaume. D'autres projets de taille plus grande sont dans le pipe pour hisser la ville ocre au rang des métropoles durables. Parmi ces derniers figure le Centre d'élimination et de valorisation des déchets ménagers et assimilés (CEV) dont la mise en service est prévue prochainement.

D'après les informations recueillies par *La Vie éco* auprès du Conseil de la ville de Marrakech, le coût d'investissement global de ce projet unique en son genre au Maroc est de 106,7 millions de DH. Il a été développé par la société Ecomed qui l'exploitera en vertu d'un contrat de 20 ans signé en 2015 avec la ville de Marrakech.

Ayant nécessité 52,6 millions de DH d'investissements, sa première phase est dotée de deux unités de tri d'une capacité de 421 000 tonnes par an. Elle sera suivie d'une deuxième phase en 2021 et d'une troisième en 2028, élevant sa capacité globale à 702 500 tonnes.

40% des déchets seront valorisés

Situé dans la commune d'El Mnabha à 40 km au nord de Marrakech, le site du CEV est érigé sur 182 hectares. Il est composé d'un grand casier d'enfouissement des déchets, de deux bassins de récupération de lixivats, de plusieurs fossés internes des eaux pluviales, d'un local de tri et de stockage des déchets, d'un espace de vie ainsi que d'un pont bascule.

«40% des déchets collectés seront valorisés en utilisant la technologie de l'osmose tandis que le reste sera enfouis dans



la nouvelle décharge», indique Ahmed El Moutassadik, membre du Conseil de la ville de Marrakech. «Le coût à la tonne traitée s'élève à 198 DH», ajoute notre interlocuteur qui précise que ce dernier englobe à la fois le coût de la collecte et celui de la valorisation. Si le système du CEV aura un impact environnemental énorme, il n'en demeure pas moins qu'il est très onéreux puisqu'il absorbera à terme près du tiers du budget de la ville. En cause, la technologie de l'osmose qui est considérée comme la plus chère parmi les technologies de traitement de déchets. «Pour faire face à cette problématique ayant trait au budget, nous songeons à associer d'autres villes avoisinantes à l'instar de Benguerir et de Kelaat Sraghna qui traiteront leurs déchets au niveau de notre centre et dans un autre centre utilisant une technologie moins onéreuse», poursuit l'élu marakchi. Selon lui, un groupement de ces communes a déjà vu le jour sous la houlette de la région pour concrétiser cette solution.

LE COÛT D'INVESTISSEMENT GLOBAL DE CE PROJET EST DE 106,7 MILLIONS DE DH. AYANT NÉCESSITÉ 52,6 MILLIONS DE DH D'INVESTISSEMENTS, SA PREMIÈRE PHASE EST DOTÉE DE DEUX UNITÉS DE TRI D'UNE CAPACITÉ DE 421 000 TONNES PAR AN. ELLE SERA SUIVIE D'UNE DEUXIÈME PHASE EN 2021 ET D'UNE TROISIÈME EN 2028, ÉLEVANT SA CAPACITÉ GLOBALE À 702 500 TONNES

En plus du CEV, l'ancienne décharge qui se situait à quelques kilomètres de la nouvelle ville de Tamansourt a été réhabilitée avec une enveloppe de 80 millions de DH. Ainsi, un réseau de collecte de lixiviat composé de 4 casiers y a été installé en plus de plusieurs canaux pour l'extraction du biogaz et la plantation d'arbres. «Le biogaz sera extrait du corps de la décharge par trois pompes de soutirage et véhiculé à travers un réseau de drainage superficiel et 10 puits verticaux», peut-on lire dans une fiche technique du projet communiquée par le Conseil de la ville. Il sera ensuite traité et transformé en électricité dans une centrale bioélectrique d'une puissance de 1 MW.

Cette dernière sera injectée dans le réseau de la ville de Marrakech et contribuera entre autres à la diminution de la facture énergétique relative à l'éclairage public. «Ce projet permettra de réduire la facture énergétique annuelle de près de 8,5 millions de DH», indique-t-on du côté

du Conseil de la ville. «A ce jour, toutes les infrastructures ont été installées. Les négociations sont en cours avec la régie locale Radeema et l'ONEE pour définir qui des deux entités achètera l'électricité produite par la centrale», toujours selon le Conseil de la ville.

En plus de ces projets liés à la gestion des déchets, la ville de Marrakech en a lancé plusieurs dans le volet mobilité durable. Le plus important demeure pour rappel celui de l'exploitation de deux lignes de BHNS (bus à haut niveau de service) à travers l'acquisition de 10 bus électriques. «Les bus électriques acquis par nos soins auprès d'un opérateur chinois viennent d'être homologués et devront rentrer en service d'ici un mois», révèle El Moutassadik en démentant au passage les rumeurs faisant état du désengagement de la société chinoise. Les bus seront exploités par une société de développement local (SDL) au niveau de deux lignes déjà réalisées, conclut notre interlocuteur ■

MEHDI JAOUHARI